



SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

Plusieurs actes d'incivilité ont de nouveau eu lieu dans la résidence au cours de l'année 2017/2018:

- fin septembre 2017 : les murs de l'escalier de secours de la Tour, et de la façade Sud-Est, ont été vandalisés (graffitis par des jeunes de 15 à 17 ans, et tags par des jeunes 10 à 13 ans, tous extérieurs à la résidence).
- entre février et mai 2018, les parties communes de la tour ont été occupées à plusieurs reprises
- au mois de mai 2018, trois cambriolages ont eu lieu, l'un au numéro 12 en 2017 et deux au numéro 10.

En conséquence, le conseil syndical a renforcé le contact pris avec le commissaire de police de Montreuil qui a insisté pour que le **commissariat** soit appelé si nécessaire: **01 49 88 89 00**.

Afin que la police puisse effectuer des rondes dans la résidence le syndic a également délivré au commissaire de police une autorisation de réquisition permanente (voté lors de la dernière AG)

Le conseil syndical insiste sur le fait que:

- il est nécessaire que les résidents, autant que faire se peut, utilisent plus fréquemment les escaliers pour dissuader certains jeunes de s'installer dans nos locaux, afin de faire respecter la propreté et la tranquillité de ces lieux qui relèvent du domaine privé.
- il est nécessaire de signaler systématiquement à la police les activités suspectes autour et dans les immeubles de la résidence.
- il est important pour la sécurité de tous, **de ne pas ouvrir par le SAS d'entrée des immeubles ou par l'interphone à des personnes inconnues et de refermer toujours derrière soi la porte des locaux-poubelles.**

Enfin, le conseil syndical remercie les résidents **de bien vouloir l'informer de toute intrusion et incident, afin de pouvoir faire un suivi.**

Le 18 Juillet 2018, d'après le rapport d'activités du conseil syndical à l'AG 2018

conseilsyndicaldesormes@yahoo.fr